OUVERTURE

l'essentiel pour les Villeneuviens

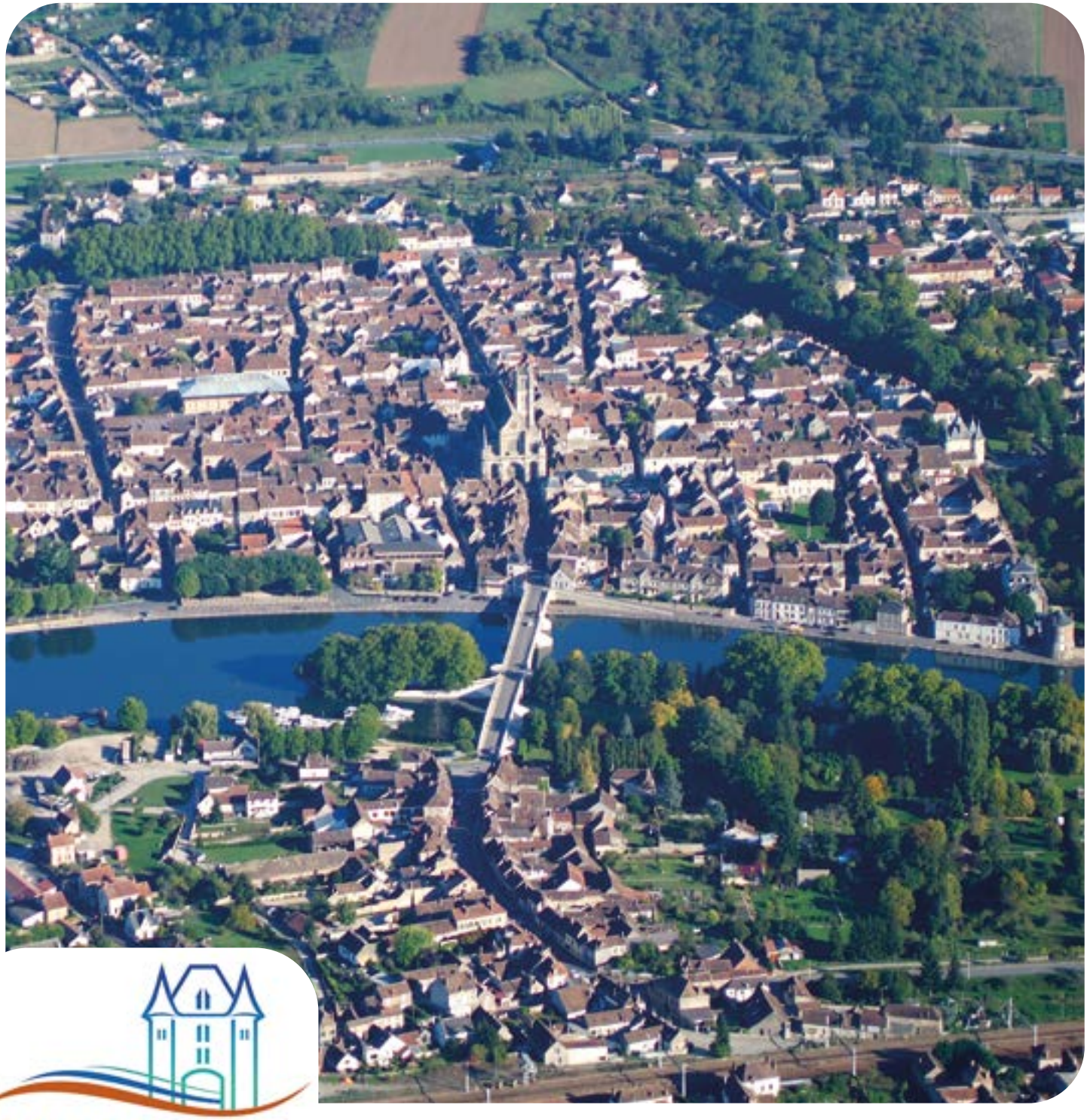

VILLENEUVE SUR YONNE

Une Cité de charme et de caractère

Magazine municipal - n°3 - édition septembre 2021

www.villeneuve-yonne.fr

Nadège Naze, Maire de Villeneuve-sur-Yonne

Chères Villeneuviennes,
Chers Villeneuviens,

C'est encore une rentrée singulière que nous avons abordée en ce mois de septembre 2021.

J'espère qu'elle s'est passée au mieux pour les petits Villeneuviens, comme pour les plus grands. En effet, même si la contamination est sans rapport avec celle de l'année passée, nous sommes toujours dans une situation où les variants du Covid-19 continuent de circuler.

La campagne de vaccination a fait considérablement chuter le nombre de cas et surtout le nombre de cas graves et d'hospitalisations. Cela ne revient pas à dire qu'il faut relâcher nos efforts, loin de là. Les variants circulent et nous devons continuer à appliquer les gestes barrières et à encourager nos concitoyens à se faire dépister et vacciner.

Pour autant, il faut reconnaître que nous nous sentons plus libres de nos mouvements que l'an passé et que l'ensemble des activités économiques, associatives, sportives, culturelles et artistiques reprennent doucement leur cours normal. Les activités éducatives ont pu reprendre également et la rentrée scolaire s'est d'ailleurs mieux passée que certains ne l'imaginaient.

Vous allez pouvoir au travers des pages de cette nouvelle édition découvrir ou redécouvrir, la vie associative, culturelle, mais aussi les travaux entrepris ou à venir. Il nous a semblé important de faire aussi un petit zoom sur les finances locales. Notre commune a été fragilisée et, depuis notre arrivée, nous avons activé tous les leviers afin de rétablir la situation ; nous sommes sur la bonne voie, mais il faut rester particulièrement vigilant et prudent et veiller à ce que la situation économique soit solide en encourageant toutes les initiatives susceptibles de pérenniser cette situation.

Avec l'équipe, nous sommes conscients que beaucoup reste à faire, plusieurs dossiers importants pour vous, Villeneuviens et Villeneuviennes, sont en cours. Il est clair que la grande préoccupation pour vous, actuellement, est l'avenir de la santé à Villeneuve-sur-Yonne, nous y travaillons, et comme vous, j'aimerais que cela aille plus vite, mais nous ne sommes pas seuls sur le dossier, nous travaillons avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil départemental qui s'est engagé sur le salariat de médecin, mais il faut les ressources humaines. Le collectif a été d'une grande aide en proposant des médecins, mais pour le moment, ils ne sont pas homologués pour exercer en France, l'ARS y travaille avec le Conseil de l'Ordre. Il faut impérativement dans l'attente des recrutements, trouver les solutions financières permettant de maintenir le médecin restant.

Bref, il faut, avec autant d'ardeur que d'humilité, continuer à faire ce pour quoi nos concitoyens nous ont élus en 2020 : faire de Villeneuve-sur-Yonne une ville accueillante et dans laquelle toutes et tous contribuent au bien vivre Ensemble.

Je vous souhaite une bonne lecture.

SOMMAIRE

3 Actualité
4 Jeunesse
7 Santé
8 Animations
10 CCAS
12 Finances
14 Travaux
16 Commémorations
17 Vivre ensemble
18 Culture
21 Associations
24 Commerces
28 Histoire
29 Agenda
30 Vie municipale
31 Expression des groupes municipaux

OUVERTURE - Magazine Municipal -

Directrice de la publication : Nadège NAZE • Rédaction : comité de rédaction • Responsable de la communication : Vanessa PAREAU • Crédits photos : mairie de Villeneuve-sur-Yonne • Imprimeur : Imprimerie Chevillon - Tirage : 3 200 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique

Le service urbanisme

> Urbanisme et environnement

Ce service a pour principale mission la gestion des autorisations d'occupation des sols.

Vous réalisez des travaux modifiant l'aspect, la superficie ou la destination d'un bâtiment ?

➔ **Une autorisation d'urbanisme est obligatoirement nécessaire.**

- certificat d'urbanisme,
- déclaration préalable,
- permis de construire,
- permis de démolir,
- permis d'aménagement.

Il assure le suivi des documents d'urbanisme : Plan local d'urbanisme (PLU) et du Site remarquable.
Il s'occupe également de la politique foncière de la commune : acquisitions, ventes, locations, droits de préemption, expropriations, etc.

Ce service délivre gratuitement des extraits des plans cadastraux sur tout le territoire communal, ils sont également disponibles sur www.cadastre.gouv.fr.

> Développement économique & conduite de projets

Le service du développement économique est l'interlocuteur privilégié des chefs d'entreprise, créateurs d'entreprise, commerçants, artisans, etc.
Il a pour principales missions :

- de maintenir, consolider et développer le tissu économique local fort de plus de 200 entreprises
- de renseigner sur la disponibilité de terrains ou locaux à usage industriel, artisanal ou commercial dans la commune
- de concevoir, d'aménager et de viabiliser des terrains pour des activités industrielles, artisanales ou commerciales
- d'accompagner et de soutenir les acteurs économiques dans leurs démarches d'implantation et de développement de leur entreprise.

Partenaire essentiel entre la ville et l'entreprise, le service du développement économique de Villeneuve-sur-Yonne est le lien indispensable pour tout entrepreneur désireux de s'installer sur la commune ou dans la Zone d'Activité Économique des Sables Rouges.
Ce service suit également auprès de la Maire les projets d'aménagement du territoire, de développement et les projets initiés par la Municipalité.

Accueil du public

Le service urbanisme accueille le public, sur place en mairie ou par téléphone au 03 86 87 62 00 :
- lundi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- vendredi en journée continue de 8h30 à 16h30

Mail : urbanisme@villeneuve-yonne.fr

Villeneuve-sur-Yonne, Marianne d'Or du Civisme

Depuis 2007, pour chaque consultation électorale au niveau national, la Fédération Nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF) organise un concours de participation électorale concernant les communes de France et d'Outre-mer, intitulé "les Mariannes du Civisme".

Jacqueline Larose, présidente de l'Association Départementale des Anciens Maires et Adjoints de l'Yonne (ADAMA89) a remis, mardi 7 septembre dernier, le trophée à Nadège Naze, Maire de Villeneuve-sur-Yonne, accompagnée de Jean Kaspar, 1er adjoint.

Nous remercions toutes les Villeneuviennes et tous les Villeneuviens qui, malgré un contexte sanitaire difficile, ont rempli leur devoir civique à l'occasion des dernières élections municipales. Cette distinction est d'abord la leur.

La rentrée scolaire dans les écoles villeneuviennes

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les enfants, les parents et les enseignants.

Un moment de stress et d'inquiétude, mais aussi de joie pour :

> les enseignants qui retrouvent leurs collègues et les élèves,
> les enfants qui retrouvent leurs copines et copains,
> les parents qui, en confiant leurs enfants à l'école, veulent leur donner les moyens de progresser sur le chemin des savoirs pour construire leur avenir.

Une nouvelle fois, la rentrée s'est déroulée dans un contexte de crise sanitaire qui a nécessité une organisation stricte et un esprit de coopération entre les enseignants, les services de la commune et les parents d'élèves.

Nous tenons à les remercier pour leur engagement et leur professionnalisme qui nous a permis une rentrée réussie.

Les effectifs dans les écoles villeneuviennes :

Maternelles

> Jules Verne : 64 élèves
> La Tour : 75 élèves. Ouverture depuis la rentrée d'une 4e classe, avec pour enseignante Mme Caroline PETIT et pour ATSEM Mme Oksana RUSIEWICZ.

Primaires

> Paul Bert : 103 élèves et 9 élèves dans la classe ULIS
> Joubert : 135 élèves

École privée Saint-Louis Notre-Dame : 186 élèves

➔ Le restaurant scolaire

Tous les élèves des différentes écoles villeneuviennes ont réintégré le restaurant scolaire en tenant toujours compte du protocole sanitaire. L'Éducation Nationale a prévu 4 niveaux d'alerte en fonction de l'évolution de la pandémie, nous sommes actuellement au 2e niveau. Toutefois, la responsable du restaurant scolaire, Séverine Desamaison, a organisé le protocole en suivant les recommandations du niveau 4, ce qui permet d'être prêts quoiqu'il arrive.

Environ 209 enfants des écoles publiques ainsi que 90 enfants de l'école privée Saint-Louis Notre-Dame y mangent chaque jour.

Suite à un appel d'offres lancé cet été, la commune a un nouveau prestataire pour la fourniture des repas : Elite Restauration (à la place d'API restauration).

Les menus de chaque semaine sont disponibles sur le site de la commune (www.villeneuve-yonne.fr rubrique Enfance et jeunesse) ainsi que sur le Facebook de la commune.

Christelle MEIRA-BARBOSA
Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, la jeunesse et la petite enfance
Janine LANTENOIS
Conseillère municipale déléguée à l'enfance et la jeunesse

Centre de loisirs

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans.

L'équipe du centre est composée de 14 encadrants (directrice, adjointe, animateurs, apprenti, stagiaires) et a accueilli 172 enfants durant les mois de juillet et d'août.

Les enfants ont bénéficié lors des vacances de juillet et août d'animations thématiques sur site, de sorties, des temps de découverte, d'animations, de jeux et d'apprentissage.

Le centre de loisirs est une mine de bonne humeur pour se créer des souvenirs joyeux !

17, boulevard Victor Hugo
03 86 87 24 24
agca.vsy@wanadoo.fr

Service jeunesse

Le service jeunesse accueille les adolescents de 11 à 17 ans

L'équipe est composée de 6 animateurs.
- 45 jeunes inscrits au mois de juillet
- 26 jeunes inscrits au mois d'août.

Beaucoup d'activités ont été organisées durant ces deux mois de vacances : tournoi de foot, paddle, piscine, sortie au Parc des Félins, sortie vélo, semaine thématique Koh Lanta.

Le service jeunesse a également organisé 2 camps :
- 7 jeunes 14-17 ans sont partis en camp mutualisé du 12 au 16 juillet sur la base de Loisirs de Thoissey.
- 16 jeunes 11-14 ans sont partis en camp à thématique équitation à la ferme de Pesteau. Ce camp a en partie été financé par la mairie et grâce à une subvention du dispositif "colos apprenantes".

2 stages, danse et improvisation théâtrale, ont permis aux jeunes de développer leur fibre artistique.

Les jeunes n'ont pas eu le temps de s'ennuyer durant leurs vacances !

17, boulevard Victor Hugo
03 86 87 63 16

Le multi-accueil

Structure multi-accueil (crèche et halte-garderie)
17, boulevard Victor Hugo
89500 Villeneuve-sur-Yonne
Tél : 03 86 87 69 01
multi-accueil@villeneuve-yonne.fr

➔ Août 2020 à juillet 2021

Le multi-accueil a accueilli :

- 75 enfants différents dont 45 Villeneuviens,
- 3 fratries
- 1 enfant en situation de handicap
- 46 974 heures d'accueil réalisées

Tout au cours de cette année, les professionnels de la petite enfance ont assuré leur mission de service public sans faillir. Ils ont su, avec courage et engagement, remplir leur mission.

Nous avons en effet dû faire face à une double difficulté : la crise sanitaire et les contraintes financières que notre commune a été obligée de prendre (recommandation de la CRC) pour redresser la situation financière.

L'établissement s'est trouvé fermé administrativement en raison de la situation sanitaire du 26 novembre au 2 décembre 2020. Par contre, il est resté ouvert pendant la période de confinement national du 6 au 23 avril 2021, assurant ainsi la continuité de la vie professionnelle des parents éligibles à l'accueil.

Malgré les difficultés, nous avons réussi à mener à bien quelques activités dans un mode de fonctionnement cloisonné (reprise des sorties à la bibliothèque, découverte des poules au centre aéré, ateliers parents/enfants avec une plasticienne) et à organiser en juin une sortie pour les enfants accueillis dans la section des grands, sortie où ils ont pu découvrir les animaux à "Sens nature" et faire un pique-nique au parc du Moulin à Tan.

Nous avons continué notre mission d'enseignement et de formation de futurs professionnels par l'accueil des stagiaires sur le service (au nombre de 8 sur 47 semaines au total) mais aussi en participant à un jury d'examen pour les candidats au CAP petite enfance.

Les agents aussi ont pu s'inscrire et suivre des formations professionnelles.

La période estivale a été le temps de la première phase de travaux de stabilisation sur le bâtiment. Travaux au coût conséquent et menés avec la participation active des agents du service technique. Les délais d'intervention ont été parfaitement tenus et cela a permis la réouverture du service pour une nouvelle année.

En ce qui concerne la vie des sections, 58 enfants sont inscrits. Les sections sont complètes, excepté celle des bébés où il reste quelques disponibilités qui, si elles ne sont pas complétées avant, se trouveront attribuées lors de la commission d'attribution des places de novembre.

Toute l'équipe du service multi-accueil a le souci de prendre soin, avec affection, des enfants que les familles nous confient. C'est la grandeur et le sens de notre engagement.

Dominique BARRA
Directrice de la structure multi-accueil

Covid-19 : déménagement du centre de vaccination

➔ Nombre de personnes vaccinées

Plus de 4 000 personnes ont pu bénéficier d'un cycle vaccinal complet contre la Covid-19 de mai à août à la salle polyvalente.

➔ La dose de rappel

À compter du 1er septembre, une campagne de rappel a été mise en place pour stimuler le système immunitaire des plus vulnérables. Les personnes concernées par ce rappel sont :

- les résidents d'EHPAD et d'USLD,
- les personnes de 65 ans et plus vivant à domicile,
- les personnes souffrant de comorbidité(s),
- les personnes atteintes de pathologies à haut risque de forme grave,
- les personnes ayant été vaccinées avec le vaccin Janssen.

Il convient d'attendre un délai de 6 mois entre la dernière dose reçue, complétant le schéma vaccinal initial, et cette dose de rappel. Ce délai est réduit à 4 semaines pour les personnes ayant reçu une dose de vaccin Janssen.

➔ Déménagement rue du Commerce

Afin de libérer la salle polyvalente pour que les associations puissent reprendre leurs activités en septembre, le centre de vaccination a été déplacé rue du Commerce, avec l'accord de la propriétaire que nous remercions.

Un grand merci aux bénévoles qui se sont relayés pour accueillir administrativement et aux personnels soignants, mis à disposition par l'Agence Régionale de Santé (ARS), certains sont venus bénévolement afin de participer à l'effort collectif.

➔ Opération broyage

L'automne est la deuxième grosse période de l'année pour les travaux au jardin et donc pour l'apport des végétaux dans les déchèteries (l'autre période étant le printemps).
C'est donc une période propice au broyage des branchages qui constitueront une excellente protection pour les sols laissés nus durant l'hiver et qui permettront de créer des réserves de broyat pour le compostage tout au long de l'année.
La Communauté de l'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS) propose d'organiser des journées broyage sur différentes communes de l'agglomération. Des animations autour du compostage seront également proposées. Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile, si vous souhaitez vous équiper à votre domicile d'un composteur.

Pour Villeneuve-sur-Yonne, la journée du broyage, de la valorisation des végétaux et du compostage aura lieu :

le vendredi 8 octobre 2021 de 9h à 12h et de 14h à 17h
Parking du stade Gustave Petitpied - rue Saint-Savinien

Nous appelons la population à utiliser au maximum cette opportunité.

➔ Octobre rose

Octobre rose : "Le Cancer du Sein, Parlons-en!"
Le mois d'octobre est, une nouvelle fois, l'occasion de sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Villeneuve-sur-Yonne se mobilise, s'habille en rose et déploie des animations gratuites **le samedi 9 octobre de 15h à 19h sur le boulevard Victor Hugo.**
Différentes courses sont organisées sur les promenades : une première course en relais en famille et une seconde qui s'adresse aux plus sportifs.
Pour préparer cette course dans les meilleures conditions physiques, l'association LM Studio vous propose une séance de zumba en guise d'échauffement.
Le programme complet sera disponible sur le site Internet de la commune :
www.villeneuve-yonne.fr
Une participation libre à partir de 2 euros sera demandée pour s'inscrire à la course.
Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de porter des vêtements de couleur rose pour montrer notre soutien aux personnes malades.

➔ Brocante professionnelle

La Municipalité de Villeneuve-sur-Yonne propose de chiner et de dénicher les bonnes affaires :

Une brocante professionnelle est présente tous les 4e dimanches de chaque mois de 7h à 17h sur le boulevard Marceau.

Venez dénicher un phonographe, fouiner parmi les cartes postales anciennes, chiner de vieux livres, des bijoux ou de la vaisselle…
La première édition de la brocante professionnelle s'est déroulée le 26 septembre, **la prochaine se tiendra le dimanche 24 octobre.**
40 exposants vous attendent sur le boulevard Marceau et son parking.
Une buvette - restauration sera présente sur place.

Le stationnement sera exceptionnellement autorisé les jours de brocante professionnelle sur la contre-allée Victor Hugo.

➔ MAVY pour Freddie Mercury

Les chansons de Freddie Mercury continuent de survivre

De son vrai nom Farrokh Bulsara, l'illustre chanteur du groupe de rock Queen, Freddie Mercury est décédé le 24 novembre 1991. Bien qu'il ne soit plus de ce monde, ses chansons continuent de survivre.
À l'occasion du 30e anniversaire de sa mort, une semaine d'hommage est organisée par la Municipalité en partenariat avec le Conservatoire du Grand Sénonais, l'Union des Commerçants et Artisans (UCA) et l'association Panoramic.

> Mercredi 24 novembre à 20h :
Concert de la Chorale MAVY

> Vendredi 26 novembre à 19h
Projection du film Bohemian Rhapsody
Adulte : 5,50 € - abonnement : 30 € (7 films) - moins de 14 ans : 4 € - réduit (personnes handicapées / étudiants / demandeurs d'emploi) : 4,5 €.
Suivi à 21h30 du concert de la Chorale MAVY.
Restauration sur place.

➔ Noël

Rendez-vous incontournable, le Marché de Noël investit le centre-ville de Villeneuve-sur-Yonne les 18 et 19 décembre.
Des stands seront installés pour présenter le travail d'artisans et producteurs de tous horizons et vous proposer des idées pour vos achats de dernière minute : cadeaux originaux et créatifs (bijoux, accessoires, décoration, jouets en bois…).
Ils sauront, aussi, avant les festivités satisfaire les palais les plus exigeants (foie gras, vin chaud, bière artisanale…).

À quelques jours seulement du 25 décembre, vous croiserez certainement le Père Noël...

Vous souhaitez exposer au Marché de Noël de Villeneuve-sur-Yonne ?
Afin d'offrir un Marché de Noël de qualité, nous privilégions les produits artisanaux, originaux et locaux. Nous porterons une attention toute particulière à la mise en valeur de vos produits et à leur qualité.
Chaque année, nous nous attachons à accueillir de nouveaux exposants, afin de renouveler l'offre. Ce sont ces nouveaux produits qui permettent de garder intacte l'attractivité de ce Marché de Noël. Vous êtes exposant et vous souhaitez participer à cette manifestation ?
Afin de recevoir un dossier d'inscription, il vous suffit de nous contacter au :
03 86 83 02 48 ou par mail : culture-animations@villeneuve-yonne.fr

Marché de Noël
les 18 et 19 décembre 2021
en centre-ville

Maison France Services

PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

Maison France Services : pour vos démarches administratives et besoins numériques du quotidien

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. France Services : proche de vous, proche de chez vous !

France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Une maison France Services au centre-ville de Villeneuve-sur-Yonne

La commune de Villeneuve-sur-Yonne a pour objectif de mettre en place une maison des services publics bénéficiant du label "France Services". Cette maison ouvrira ses portes au 23 rue du commerce (dans un local d'environ 110 m²).

Ce projet pour tou(te)s les Villeneuviennes et Villeneuviens et le canton devrait voir le jour courant du 1er semestre 2022.

Chaque Maison France Services doit assurer un bouquet de services minimum et bénéficiera d'une présence effective des neufs partenaires nationaux :

La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), Caisse nationale de l'Assurance Maladie (CNAM), Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), Mutualité sociale agricole (MSA), ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, Direction générale des finances publiques.

Fabrice LOISEAU
Adjoint au Maire en charge des affaires sociales et la santé

Vous avez besoin d'aide pour accéder à vos services administratifs en ligne ?
Venez, nous allons vous accompagner !

La Maison France Services sera financée à hauteur de 30 000 € par an en fonctionnement, y compris l'équipement informatique et composée deux agents d'accueil (recrutement en cours) pour 30h par semaine formés par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) prise en charge par l'Etat, chaque agent devra :

- donner une information de premier niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions)

- mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs)

- aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne, etc.)

- résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'usager.

Plan Grand Froid & Canicule

Dans le cadre du dispositif national mis en place et destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule, le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin).

Ce registre a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux et de déclencher le plan d'alerte et d'urgence : Canicule, Grand Froid.

Qui peut se faire inscrire ?

> Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
> Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile
> Les personnes en situation de handicap bénéficiant d'une Allocation Adulte Handicapé (AAH) d'une Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'une pension invalidité, résidant à domicile.

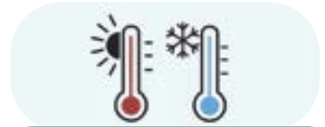

Comment s'inscrire ?

En renvoyant la demande d'inscription, envoyée par courrier à tous les Villeneuviens :

- par courrier à la mairie :
  99 rue Carnot
  89500 Villeneuve-sur-Yonne

- par mail :
  social@villeneuve-yonne.fr

- à l'accueil de la mairie

Les informations collectées demeurent confidentielles ; elles sont sous la responsabilité du Maire. Elles ne peuvent être transmises qu'au Préfet et sur sa seule demande.

Colis de Noël 2021

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villeneuve-sur Yonne a décidé cette année d'offrir un colis aux personnes âgées de plus 75 ans dans l'année (personnes nées avant le 31 décembre 1946).

Pour vous inscrire, vous devez remplir le bon ci-dessous :

- Pour les administrés ne figurant pas sur la liste électorale, remplir le bon ci-dessous, accompagné de la copie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

- Aucune démarche n'est à effectuer pour les personnes inscrites sur les listes électorales.

Le bon doit être déposé à l'accueil de la mairie à l'attention de Mme MOREAU ou envoyé au CCAS de la Mairie de Villeneuve-sur-Yonne 99 rue Carnot au plus tard le 22 octobre 2021.

.....

COUPON RÉPONSE NOËL 2021

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : .....

Aucune inscription ne sera prise en compte après le 22 octobre 2021

Point sur l'endettement de notre commune

Lors de notre dernier point financier courant juillet, une situation optimiste a été décrite concernant les finances de la commune. Il est vrai que les efforts entrepris depuis septembre 2020 ont commencé à payer.

Mais attention : retrouver de la trésorerie pour régler ses factures et équilibrer son budget ne signifie pas que nous sommes désendettés.

En effet, la commune est **très endettée** depuis de nombreuses années et cette situation s'est aggravée suite à la renégociation et au **refinancement** de l'emprunt structuré en 2016 engendrant un accroissement de la dette de plus de 7,5 M € entre 2016 et 2017 : alors que nous cumulions 5 917 455 € d'emprunts fin 2016, nous atteignions 13 424 332 € fin 2017. **Cet endettement est trois fois supérieur aux communes de même strate.**

Malgré cette situation dégradée et alors même que depuis 2015 la commune était en réseau d'alerte, **la municipalité a continué à recourir aux emprunts, notamment 2 en août et décembre 2019** pour respectivement 650 000 € et 200 000 € dont on peut voir l'impact sur le diagramme ci-dessous avec une annuité 2020 supérieure à 1,3 millions €.

> Le profil d'extinction de la dette (tous emprunts confondus) est le suivant :

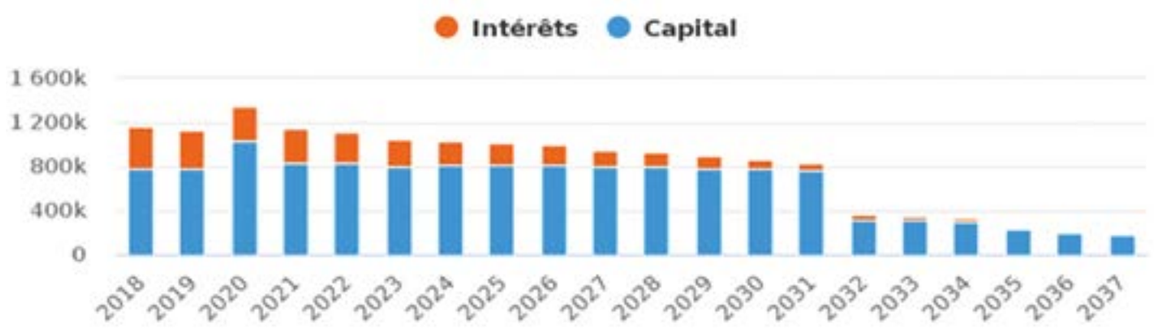

Notre capacité de désendettement court sur 16 ans… contre 4,5 ans pour les communes de même strate au niveau national.

En 2021, la commune rembourse ses emprunts à hauteur d'1,1 million € sur un budget de 9 millions. L'encours de dette reste élevé (11 901 298 €) réparti sur 19 emprunts.

Précision qui a son importance : **le fonds de soutien** (449 289 € / an), dont nous bénéficions actuellement pour l'emprunt ex-structuré, **se termine en 2028** (voir échéancier ci-contre) alors que nous avons encore **3 "grosses" annuités en 2029, 2030 et 2031 de 655 000 € en moyenne soit 1 950 000 € sur trois ans.**

En bon gestionnaire, nous devons donc, dès à présent, penser à long terme en provisionnant dès maintenant 195 000 € tous les ans jusqu'en 2031 tout en cherchant d'autres financements.

Les finances de la commune

> Focus sur l'emprunt (ex) structuré :

Cet emprunt est de loin le plus handicapant pour notre commune. Il est remboursé annuellement le 1er septembre.

Pour nous aider à le rembourser, nous bénéficions du fonds de soutien, créé par l'article 92 de la loi n° 2013-1272 de finances pour 2013 pour les collectivités territoriales les plus fortement affectées par les emprunts structurés. Chaque année, depuis 2015 et jusqu'en 2028, nous recevons de ce fonds la somme de 449 289 €.

En 2020, nous n'avons pas pu honorer cette annuité dans les temps car nous ne disposions pas de la trésorerie pour le faire. Suite à notre demande, l'établissement bancaire nous a autorisé l'échelonnement sans frais supplémentaires de ce remboursement. Mi-novembre, la situation était régularisée.

> L'échéancier de cet emprunt se présente ainsi :

Date	Montants remboursés			Fonds de soutien	Remboursement net de la Commune
	Capital	Intérêts	Total		
01/09/2017	524 918 €	305 593 €	830 511 €	449 289 €	381 222 €
01/09/2018	528 297 €	288 296 €	816 593 €	449 289 €	367 304 €
01/09/2019	531 845 €	270 888 €	802 733 €	449 289 €	353 444 €
01/09/2020	535 571 €	254 057 €	789 628 €	449 289 €	340 339 €
01/09/2021	539 483 €	235 715 €	775 198 €	449 289 €	325 909 €
01/09/2022	543 590 €	217 939 €	761 529 €	449 289 €	312 240 €
01/09/2023	547 903 €	200 027 €	747 930 €	449 289 €	298 641 €
01/09/2024	552 431 €	182 471 €	734 902 €	449 289 €	285 613 €
01/09/2025	557 186 €	163 769 €	720 955 €	449 289 €	271 666 €
01/09/2026	562 179 €	145 409 €	707 588 €	449 289 €	258 299 €
01/09/2027	567 421 €	126 885 €	694 306 €	449 289 €	245 017 €
01/09/2028	572 925 €	108 484 €	681 409 €	449 289 €	232 120 €
01/09/2029	578 705 €	89 309 €	668 014 €		668 014 €
01/09/2030	584 774 €	70 239 €	655 013 €		655 013 €
01/09/2031	591 146 €	50 970 €	642 116 €		642 116 €
01/09/2032	140 503 €	31 578 €	172 081 €		172 081 €
01/09/2033	147 528 €	26 862 €	174 390 €		174 390 €
01/09/2034	154 905 €	22 000 €	176 905 €		176 905 €
01/09/2035	162 650 €	16 896 €	179 546 €		179 546 €
01/09/2036	170 782 €	11 568 €	182 350 €		182 350 €
01/09/2037	179 321 €	5 909 €	185 230 €		185 230 €

Comme vous pouvez le comprendre, si nous avons réussi en un an à honorer les factures impayées, il n'en reste pas moins que **la commune est très endettée et pour longtemps…**
Au vu de cette situation, nous ne pouvons plus recourir à de nouveaux emprunts. **La seule rigueur budgétaire et comptable reste la priorité.**

Francine SIMON
Adjointe au Maire
en charge des finances

➔ *Défense incendie et renforcement du réseau incendie*

La situation de la défense incendie est à l'heure actuelle, et ce depuis plusieurs années, critique dans plusieurs de nos hameaux.

Des démarches, en collaboration avec le SDIS et la CAGS, ont été engagées depuis juillet 2020 afin d'identifier les problématiques et de renforcer le réseau incendie, notamment à :

- VAUFOIN : la mare a été réintégrée dans la base de données du SDIS (elle avait été retirée pour défaut d'entretien). Elle a une capacité de 240 m³. Nous nous sommes engagés à faire un nettoyage doux et à aménager ses abords ainsi qu'à mettre en place la signalétique et l'interdiction de stationner.

Le poteau existant près de la mare n'a pas, quant à lui, la capacité minimum pour couvrir un risque faible. Il est donc retiré totalement du répertoire SDIS. Il devrait être remplacé par un poteau bleu avec une connexion à la mare afin de couvrir les risques incendie en période de sécheresse si le niveau d'eau de la mare s'avère insuffisant (voir exemples ci-après).

Mare de Vaufoin

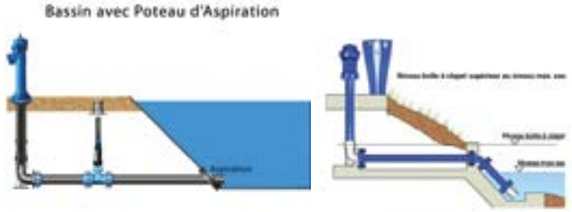

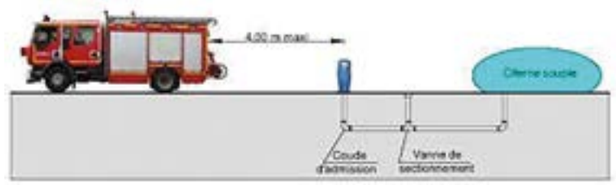

Pour faciliter l'intervention des secours en cas d'incendie l'idéal serait, compte tenu des difficultés d'accessibilité, d'y apposer un poteau d'aspiration bleu sur le trottoir.

- TALOUAN :

nous avons fait constater au SDIS et à la CAGS la présence, au milieu du hameau, d'une citerne existante qui n'était plus répertoriée car non entretenue. Elle a, de ce fait, été réintégrée dans la base de données du SDIS.

- LES ROUSSEAUX :

la présence d'un poteau incendie et de la mare, asséchée une grande partie de l'année, dans ce hameau, ne sont pas suffisants pour couvrir le risque incendie. Nous devons, du fait de la présence d'exploitations agricoles, établir une convention avec l'un d'eux afin d'y installer une bâche d'une capacité suffisante (60 à 120 m³ minimum).

- LA HAUTE-ÉPINE :

le risque à couvrir est de plus d'un kilomètre. Sont présents sur cette distance un poteau incendie qui couvre les 400 premiers mètres, ainsi qu'une bâche qui couvre les 400 derniers mètres (convention avec la commune de Rousson). La partie non couverte par le risque, entre ces deux distances, était assurée par une mare qui a à peu près la même capacité que celle de Vaufoin. La solution envisagée serait la même qu'à Vaufoin.

Nous étudierons les faisabilités sur les autres hameaux pour les années à venir, le but étant d'assurer la défense incendie sur l'ensemble du territoire et de sécuriser les habitants. Ces mises en conformité ont un coût, cette année nous avons inscrit 69 000 € au budget, nous continuerons sur cette voie.

Nadège NAZE
Maire de Villeneuve-sur-Yonne

➔ *Crèche de Villeneuve-sur-Yonne, des travaux millimétrés dans la méthodologie comme dans le timing…*

Lors du dernier numéro du magazine "Ouverture", nous avions évoqué les travaux de la crèche consistant à remettre d'aplomb le bâtiment, par des injections de résine sous les fondations, afin de l'empêcher de continuer à s'enfoncer et de le remettre à niveau, afin que les désordres préalablement constatés sur différents endroits, puissent être traités durablement.
Voici chose faite. Par une disposition périmétrique de capteurs de niveaux, permettant un contrôle au millimètre, le redressement de la structure du bâtiment a pu être effectué par une injection de résine sous pression sous les fondations. Les travaux se sont déroulés durant les vacances d'été, profitant de la période de fermeture de la crèche pour réaliser ce chantier sans pénaliser l'accès au service public.
Nonobstant certains aléas rencontrés durant ces travaux, le service a pu rouvrir en temps et en heure.

➔ *La route de Dixmont a fait peau neuve*

Donnant suite aux travaux de changement des canalisations de fluides, durant la dernière semaine du mois d'août, les services du département ont procédé à la réfection du tapis routier de la route de Dixmont, sur toute sa partie située en zone urbaine. La prochaine intervention est prévue, rue de la Gare en début d'année 2022.

Un grand merci au département pour ces contributions, sans oublier Elisabeth Frassetto, Conseillère départementale, qui nous a accompagnés dans le cadre de ce dossier.

➔ *L'écoulement des eaux pluviales, c'est l'affaire de tous !*

A plusieurs reprises, le hameau des Giltons a dû faire face à des averses soudaines générant des afflux d'eau importants.
Compte tenu des difficultés rencontrées lors de ces épisodes pluvieux, il a été décidé d'engager des travaux de fossés et de canalisations afin de gérer les eaux pluviales et les renvoyer ainsi, sur des parcelles boisées qui en optimiseront l'absorption.

➔ *Une rénovation de la rue Gauthier, tant attendue !!!*

Les travaux de requalification de la rue Gauthier sont envisagés.
A ce titre, une réunion publique est envisagée avec les riverains, l'idée étant de recueillir les différents avis et faire en sorte, que ce projet puisse contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des riverains.

Une invitation pour cette réunion sera envoyée aux riverains que nous accueillerons avec plaisir.

Guy ALLUIN
Adjoint au Maire en charge des travaux,
de l'urbanisme et de la sécurité

Commémorations patriotiques

Madame la Maire et le Conseil municipal accordent une grande importance à la commémoration des fêtes patriotiques, en lien avec les associations des Anciens Combattants, pour nous permettre de nous souvenir des évènements glorieux pour certains, tragiques pour d'autres qui ont jalonnés notre histoire.

Ce devoir de mémoire est nécessaire pour nous rappeler l'histoire qui a construit notre présent et qui constitue le socle de notre identité commune et qui doit éclairer notre avenir.

Nous souhaitons que la population assiste nombreuse aux différentes commémorations pour se souvenir, qu'au-delà de nos différences, notre histoire et la république constituent le ciment qui nous permet de vivre ensemble.

Nous avons décidé dans chacun des prochains numéros de notre bulletin de revenir sur ces commémorations en rappelant leur signification et ce qu'il faut en retenir.

Le 25 septembre nous avons rendu hommage aux Harkis engagés pendant la guerre d'Algérie et le 11 novembre nous commémorerons la fin de la 1ère Guerre Mondiale.

Jean KASPAR
1er adjoint au Maire en charge des Anciens Combattants

Le 25 septembre, l'hommage aux Harkis

Chaque 25 septembre la Nation rend un hommage solennel aux anciens Harkis et aux autres membres des formations supplétives qui ont combattu pour la France au cours de la guerre d'Algérie.

Cette guerre est aussi l'histoire de déchirures des deux côtés de la Méditerranée.

Les Harkis avaient fait le choix de la France et avaient rejoint l'armée française avec pour mission d'assurer la sécurité dans les villages d'Algérie.

Il y a maintenant presque 60 ans que les armes se sont tues. Ces anciens supplétifs et leurs familles ont dû affronter de nouvelles épreuves. Pour ceux qui sont restés en Algérie, ce fut souvent l'horreur des représailles. Pour les autres, ce fut le déchirement, la fuite et l'exil.

N'accordant pas sa protection aux Harkis restés en Algérie, la France a abandonné ses propres soldats.

Pour ceux qui ont pu fuir en France, notre pays n'a pas su les accueillir avec fraternité, les maintenant dans des camps ou des hameaux.

Cette période de notre histoire reste une plaie ouverte dans notre mémoire collective.

Comme l'ont reconnu les Présidents Chirac, Hollande et Macron, chacun à leur manière :

"La France doit reconnaître les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des Harkis, et dans les massacres de ceux restés en Algérie et les conditions d'accueil inhumaines de ceux transférés en France".

Un Pays se grandit quand, devant l'Histoire, il sait reconnaître ses erreurs.

Le 11 novembre, commémoration de la fin de la guerre de 1914-1918

Le 11 novembre, nous célébrerons la capitulation de l'Allemagne qui met fin à la Première Guerre Mondiale qui a coûté la vie à près de 10 millions de soldats dont 1,4 million de Français. Des centaines de milliers de femmes sont devenues veuves et des milliers d'enfants orphelins. Des centaines de milliers de soldats furent blessés dans leur corps et leurs âmes.

Cet armistice fut signé par l'Allemagne et les alliés : la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis ce 11 novembre 1918.
Si l'armistice mit fin aux combats, il a fallu encore attendre 8 mois pour négocier et signer un accord de paix.
C'est le traité de Versailles, signé dans le château royal, le 28 juin 1919 qui a précisé les conditions imposées aux Allemands. Ce traité de paix était très dur pour l'Allemagne qui a dû accepter de payer des sommes énormes et de redonner l'Alsace et la Lorraine à la France.

Depuis quelques années maintenant, le 11 novembre est aussi la commémoration de tous les morts pour la France, ceux d'hier et d'aujourd'hui qui combattent, y compris sur des terrains extérieurs, pour défendre notre pays, nos libertés, nos valeurs.

Il est important de nous souvenir de ces hommes et femmes qui se sont battus pour nous permettre, aujourd'hui de vivre en paix et en démocratie.

Nous devons faire du 11 novembre 2021 un moment d'unité nationale et de cohésion autour de tous ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui (militaires, gendarmes, pompiers) servent avec dévouement notre pays et nous protègent.

Nous invitons la population à se réunir, nombreux, dans le respect des gestes barrières, ce 11 novembre 2021 autour des associations des Anciens Combattants et leurs fidèles porte-drapeaux, pour rendre hommage aux Poilus de la guerre 1914-1918 et de ceux qui continuent à s'engager pour notre pays. Ensemble soyons fidèles au devoir de mémoire pour ne jamais oublier leur sacrifice.

Souvent contraignantes, les règles sont pourtant nécessaires pour que nous puissions bien vivre ensemble

Dans tous les domaines, une multitude de règles régissent notre vie quotidienne qu'il s'agisse du voisinage, de la conduite sur la voie publique, de la santé, de l'urbanisme, des déchets et de tant d'autres domaines encore.

Des lois ou règlements nous demandent de respecter ces règles.

Ces règles sont souvent perçues comme des contraintes qui s'opposent à notre liberté individuelle.

Pourtant, nous devons faire un effort pour comprendre que :

- La liberté ne signifie nullement que chacun puisse faire ce qu'il veut, sans tenir compte de son environnement, car "la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres". L'absence ou le non-respect des règles, c'est la loi de la jungle, la loi du plus fort.

- Les règles sont nécessaires pour bien vivre ensemble. Prenons l'exemple de la famille. Chacun ne fait pas ce qu'il veut : ni le mari, ni l'épouse, ni les enfants. Il y a des règles implicites de politesse, de comportements, d'organisation pour, par exemple, l'horaire des repas, l'organisation des vacances ou des loisirs, des règles visant à respecter les autres, etc. Ce qui est évident pour la famille l'est encore plus pour la société.

- Certes, chacun a le droit d'exprimer un avis ou une opinion sur l'utilité ou la justification de telle ou telle règle voire même, pourquoi pas, la contester, souhaiter son évolution ou sa suppression. Dans ce cas, il faut le faire dans le cadre du débat démocratique pour aboutir par un choix majoritaire à l'évolution souhaitée. Il n'appartient à personne de décider seul de s'affranchir de la règle ou la loi décidée majoritairement par nos représentants élus.

- Il importe aussi que ceux qui ont la responsabilité d'élaborer les règles sur le plan national ou territorial expliquent le sens et le pourquoi des règles qu'ils veulent faire adopter et tentent par le débat démocratique d'associer les citoyens à leur élaboration.

- Au fond, toute vie collective a besoin de règles. Ce sont ces règles qui nous permettent de "faire société" en conjuguant l'individuel et le collectif, le Je et le Nous. C'est cette conjugaison qui permet de faire de la règle la condition de notre Vraie Liberté.

La tonte du voisin au moment du déjeuner, des branches au-dessus de la route, les déjections canines, la voiture garée sur le trottoir. Ces petits riens empoisonnent la vie et au-delà du non-respect de la loi, c'est principalement le non-respect des autres qui pose question. Au-delà des lois le bon sens reste une boussole utile pour vivre ensemble.

Jean KASPAR
1er adjoint au Maire en charge de la démocratie participative

Les déjections canines : civisme, hygiène et savoir-vivre

Rien n'est plus désagréable que d'avoir à slalomer entre les déjections de nos amis à quatre pattes, de rentrer chez soi et de découvrir les chaussures de nos enfants, les roues de la poussette ou des fauteuils roulants manuels souillées par ces déjections. Calvaire du piéton, les déjections canines encombrent trop souvent les rues et les espaces publics. N'oublions pas qu'elles peuvent provoquer glissades et chutes accidentelles.

Vivre ensemble, partager l'espace public, c'est d'abord une façon de démontrer combien nous sommes respectueux des autres.

En effet, si nos rues et nos espaces publics au sens large sont en quelque sorte "notre propriété collective", il nous appartient en contrepartie de nous considérer comme responsable de l'utilisation de cet espace. Nos amis à quatre pattes sont les bienvenus ; ensemble, nous devons veiller à ce que la promenade soit un véritable plaisir pour tous les Villeneuviens.

Ainsi, pour vous aider à effectuer ce geste citoyen, des sacs gratuits "Toutounet" (destinés à ramasser les déjections de votre chien) sont à votre disposition dans les différents lieux publics.

68 €

la déjection canine non-ramassée ou le mégot jeté… c'est le prix à payer !

Interview croisée sur la culture à Villeneuve-sur-Yonne

Béatrix Zeppa, *Adjoint au Maire en charge des affaires culturelles, du tourisme et des jumelages*

En tant qu'adjointe à la culture, pouvez-vous nous dire pour quelles raisons la Municipalité accorde-t-elle de l'importance à la culture ?

De manière générale, la politique culturelle d'une commune doit prendre en compte un contexte territorial : économique, social et culturel.
Les compétences culturelles sont partagées entre les communes, le département, la région et les collectivités à statut particulier.
La culture est un vecteur de développement touristique, éducatif et social et constitue un élément transversal des politiques au sein des communes et des collectivités.
Il y a eu ces dernières années une évolution dans cette politique culturelle, puisque l'État et les départements poussent les communes à aller vers plus d'intercommunalité culturelle.
D'un point de vue spécifique à Villeneuve, notre commune de 5265 habitants (deuxième commune de la CAGS) bénéficie d'un riche patrimoine architectural et historique, d'infrastructures telles que le Musée-Galerie Carnot, la bibliothèque Jorge Semprún, le théâtre Pincemin, le site de Villeneuve du Conservatoire à rayonnement intercommunal du Grand Sénonais situé au rez-de-chaussée du théâtre, de l'existence de nombreuses associations culturelles, sportives, sociales et de loisirs et de la présence du Bureau d'Information Touristique (BIT) du Sénonais.

Le Musée-Galerie Carnot est sous la responsabilité de Maggy Albertelli avec laquelle Françoise et moi échangeons régulièrement sur les projets en cours et à venir et met toute son énergie et sa passion à faire découvrir le patrimoine culturel de la ville.

Danielle Achard, bibliothécaire de Villeneuve-sur-Yonne, accueille les lecteurs , les conseille, renouvelle le stock des nouveautés soit par le biais de la Bibliothèque départementale, soit par l'achat de livres suivant un budget annuel attribué.
Elle contribue également à la découverte de la lecture en accueillant régulièrement les scolaires.

Concernant le théâtre, celui-ci a été investi durant l'année 2020-2021 par l'équipe des Chantiers du Théâtre avec laquelle la ville a signé une convention.

Notre partenariat s'étend aux associations et notamment aux AVV qui a participé activement aux manifestations culturelles de l'été par le biais d'expositions à la Grange Lucassite, aux Relais et à l'Église Notre-Dame, à la programmation d'un festival de musique par le biais de l'association Pantacruels.

Quelles sont vos ambitions pour Villeneuve-sur-Yonne ?

Poursuivre ce qui a été déjà entrepris au sein des structures communales, poursuivre le partenariat avec les associations en espérant que les conditions sanitaires permettent une plus grande visibilité et surtout rompre les barrières interculturelles et inciter les Villeneuviens et les habitants des communes environnantes à ouvrir des portes qu'ils n'osent pas franchir.

Françoise Peltier, *conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles*

Vous êtes conseillère municipale déléguée à la culture et nouvelle dans le Conseil municipal, pour quelles raisons avez-vous accepté cette responsabilité ? Qu'est-ce qu'elle vous apporte personnellement ?

En tant que toute nouvelle conseillère municipale, cette délégation m'offre la possibilité d'être une passerelle entre les Villeneuviens et ce monde vaste et magique qu'est la culture. S'enrichir, se divertir, avoir cette source de plaisir et d'émerveillement, chacun de nous y est sensible. C'est dans cet esprit que j'ai décidé d'œuvrer et je me réjouis dès qu'un nouveau projet voit le jour. Il m'importe de mettre en avant toutes les richesses historiques et culturelles que Villeneuve-sur-Yonne peut nous offrir, à savoir son joli théâtre, son Musée-Galerie Carnot qui est un endroit riche et atypique à découvrir.

Il s'agit également de valoriser les connaissances et les compétences de nos nombreuses associations.

Mon objectif est tout simplement de donner l'envie à tous nos concitoyens d'avoir des moments de partage et de convivialité, de découvrir, de redécouvrir et d'apprécier la beauté de notre commune.

Maggy Albertelli, *Médiatrice culturelle*

Quel sens donnez-vous à votre responsabilité en tant que médiatrice culturelle au sein de la commune de Villeneuve-sur-Yonne ? Quels sont vos objectifs ? Que diriez-vous à chacun pour s'ouvrir à la culture ?

Être médiatrice, c'est coordonner les différentes activités qui valorisent le patrimoine culturel de la ville et faciliter la rencontre des œuvres (quel que soit leur esthétique) avec les publics. Au Musée-Galerie Carnot, cela se traduit par la mise en place d'expositions temporaires, d'activités ludiques pour les scolaires, d'animations culturelles (lecture, poésie, conférence…) en lien avec les collections permanentes du Musée et du patrimoine. Il s'agit aussi parfois simplement d'accueillir une personne ou un groupe de visiteurs, d'écouter, de les emmener dans un univers pictural. Le but premier de la médiation est la démocratisation : permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux biens culturels. Le Musée-Galerie Carnot est gratuit, ouvert presque tous les jours et parfois en soirée, les explications succinctes sont données à chaque visiteur, une visite commentée est possible sur rendez-vous. Mais ce que j'ai envie de dire à chacun, c'est "prenez le temps de vous faire plaisir". Entrer dans un lieu comme le Musée-Galerie Carnot, c'est presque comme se recueillir. C'est se donner du temps, s'autoriser à voir de belles choses, à comprendre pourquoi elles vous touchent ou vous rebutent. À Villeneuve-sur-Yonne, la municipalité offre à chacun de ses administrés la possibilité d'être en lien avec ses émotions. C'est une grande chance !

Antoine Linguinou, *Metteur en scène et comédien*

Vous, qui êtes un acteur de la culture, pour quelles raisons vous êtes-vous engagé à Villeneuve-sur-Yonne ?

Avec l'équipe des Chantiers du Théâtre, nous nous connaissons depuis longtemps, nous avions envie de travailler ensemble en nous occupant d'un lieu de spectacle. En rencontrant les équipes de la mairie (élu-e-s et agents), nous avons compris que nous avions tout à inventer ensemble pour redonner vie à ce magnifique théâtre.
Et nous nous y attelons, avec beaucoup d'énergie depuis décembre 2020.
J'ai beaucoup de tendresse pour cet endroit. Je suis très sensible aux ambiances dans les lieux, j'ai toujours besoin d'aménager un petit cocon, un endroit agréable pour pouvoir travailler correctement, et dans ce théâtre, on se sent bien. Même très bien, qu'on y répète, qu'on y joue, qu'on y voie un spectacle ou qu'on y boive un verre. L'acoustique est agréable, la taille de la salle permet une jolie proximité, une complicité avec le public, les espaces autour de la salle de spectacle sont accueillants, c'est un endroit de rencontre (il y a le conservatoire avec qui on partage l'espace culturel), le théâtre est aussi un lieu de réunion, de colloque, de conférence pour les associations de la ville. Il y a une vraie vie, c'est une petite ruche sociale, associative, culturelle, artistique, éducative et citoyenne.

Quelles sont vos ambitions pour rendre la culture accessible à tous ?

La "culture" appartient à tout le monde, on est toutes et tous bercés par des arts et des cultures.
Nous, artisans des Chantiers du Théâtre de Villeneuve, essayons de partager nos cultures, d'accueillir des cultures d'ailleurs, de mettre en valeur les cultures locales. Nous sommes des artistes locaux, qui accueillons des voisins et des artistes de tous horizons.
Nous aimerions que chacune et chacun puisse se sentir concerné par ce que nous faisons au théâtre. Parce que nous œuvrons pour tous, dans un véritable esprit de service public.
Nous bâtissons des passerelles avec les autres lieux culturels de la ville et d'ailleurs : bibliothèque, musée, conservatoire, centre de loisirs, collège, écoles, théâtres alentour, etc.
Nous aimerions refaire du théâtre un lieu de rencontre et de partage pour toutes et tous. Nous voulons contribuer à le rendre plus accueillant, plus chaleureux, plus ouvert ; pour que tout le monde se sente autorisé à y entrer, à pousser la porte pour voir ce qui s'y passe. Parce que, finalement, les artistes sont des animaux comme les autres… Dans le contexte actuel, c'est très compliqué, mais nous aimerions que la saison du théâtre soit rythmée par des sorties de résidence publiques, des présentations des stages et des ateliers, des spectacles que nous programmons et bien sûr des activités de la municipalité, du conservatoire, du cinéma… Le théâtre est un cocon pour toutes ces activités.
Entre le 1er décembre 2020 et le 30 juin 2021, avec les conditions sanitaires que tout le monde connaît, 1249 personnes ont poussé la porte du théâtre, et 64 techniciennes et techniciens du spectacle vivant sont venu(e)s y travailler. On ne s'en était même pas aperçus, mais quand on a fait le bilan de la demi-saison, on a eu un petit moment de fierté. Nos efforts ont permis de toucher beaucoup de monde.
Acheter des spectacles coûte de l'argent, nous avons consacré une partie de notre temps à chercher des financements pour la saison qui s'annonce. La DRAC Bourgogne-Franche-Comté (antenne du Ministère de la Culture en Région) nous accompagne sur certains projets. Nous avons encore besoin de financements pour pérenniser notre belle aventure. Nous continuerons, comme nous l'avons expérimenté en juin dernier, à pratiquer des tarifs de billetterie les plus bas possible.
Retrouvez-nous sur les outils de communication habituels, nous avons un site internet dédié (www.leschantiersdutheatre.fr), un compte instagram et facebook...

Musée-Galerie Carnot

> Exposition Jean-Marie Queneau

Jean-Marie Queneau est un habitué des établissements culturels villeneuviens, puisqu'en 2004, la galerie Carnot et la bibliothèque lui consacraient déjà une exposition. Il revient aujourd'hui pour une série de gouaches présentant des figures, des paysages et ses fameuses bibliothèques, hommage à la littérature. C'est l'occasion pour nous de revenir succinctement sur son parcours.

Jean-Marie Queneau né à Paris en 1934, fils de Raymond Queneau, élève de l'affichiste Paul Collin, pratique la peinture depuis son plus jeune âge.
En 1994, avec Claude Stassart-Springer, ils créent les éditions de la Goulotte qu'ils installent à Vézelay. Ils imposent un style reconnaissable dû au procédé de linogravure qu'ils utilisent pour confectionner les livres d'artistes des plus grands auteurs contemporains.

Jean-Marie Queneau est donc un artiste complet : dessinateur, graveur, illustrateur, aquarelliste… Sa nouvelle exposition au Musée-Galerie Carnot qui se tiendra du 11 septembre au 11 décembre 2021 en est un bel exemple. Une vingtaine d'œuvres sur papier de format homogène reprendront ses thèmes de prédilections. Un contraste entre des grands aplats de couleurs acidulées traitées avec beaucoup de légèreté et des paysages construits avec des traits énergiques et une peinture plus épaisse. Le dessin a la part belle dans toutes ces œuvres, au stylo, en réhaut en réserve ou cerné de noir, il apporte une ébauche de narration, libre choix à celui qui regarde d'aller au-delà des lignes et de se laisser porter.

Il était impossible pour le Musée-Galerie Carnot de ne pas célébrer la poésie en présence de cet illustrateur de poètes. **Pascal Commère, auteur bourguignon, a répondu présent à notre invitation et viendra le samedi 16 octobre à 15h faire une lecture et rendre hommage à son ami Jean-Marie Queneau.**

> Les Nabis

Villeneuve-sur-Yonne est référencée dans le monde entier pour avoir accueilli sur les périodes estivales de 1897, 1898 et 1899, les artistes du groupe des Nabis dans l'ancien Relais de poste de l'avenue Charles de Gaulle. L'exposition "Les Nabis et le décor" qui s'est tenue au Musée du Luxemboug en 2019 a remis Villeneuve sous les feux de la rampe. L'exposition "La poste au grand galop" et la première édition du salon de sculpture et du Land'art à la maison des Relais ont permis de marcher dans les traces de ces artistes. Le Musée s'est évidemment mis au diapason. Une exposition de photographies de l'époque conçue en partenariat avec la maison des artistes "les Relais" de Villeneuve-sur-Yonne, à partir des textes et documents de Jean-Marie Pinçon, et grâce à la réalisation des tirages photographiques et prêt des cadres de Jean-Claude Salvinien, permet de comprendre comment les artistes ont investi la ville à cette époque.

L'exposition restera jusqu'au 31 mars dans l'espace évolutif du Musée-Galerie Carnot. Cet espace étant la transition entre les expositions contemporaines et le fonds XIXe du Musée-Galerie Carnot sera désormais consacré au quotidien des artistes ayant participé à la renommée artistique de Villeneuve-sur-Yonne. Plusieurs expositions seront évidemment dédiées aux artistes des Nabis, mais également Francis Picabia, Berthold Mahn, Emile Peynot, Lucas et tous les autres.

Le Forum des Associations 2021

Pour la 2e année consécutive, la ville de Villeneuve-sur-Yonne a organisé son Forum des Associations au stade Gustave Petitpied et au gymnase Emile Chicanne le dimanche 12 septembre dernier.

Comme dans de nombreuses autres villes, ce rendez-vous annuel de la rentrée, devenu incontournable, annonce la reprise des activités.
C'est devenu un moment fort de notre vie locale où se côtoient élus, parents, enfants et bénévoles.

Mais avant de rentrer, un petit contrôle du pass sanitaire et un peu de gel hydroalcoolique s'impose. Une fois les barrières passées, le forum des associations s'ouvre aux visiteurs.

Près de 300 visiteurs sont venus à la rencontre des associations présentes à cette occasion. L'affluence a été au rendez-vous : la dynamique associative de Villeneuve-sur-Yonne ne se dément pas, même dans cette période compliquée.

La diversité des associations de notre ville permet à chacun de se consacrer à ses passions, de pratiquer une activité sportive, culturelle, créative, éducative, environnementale ou de s'engager pour les autres.

Merci aux associations pour cet investissement au quotidien et leur présence sur la commune. Le monde associatif est une vraie richesse locale, permettant à chacun d'avoir, à proximité de son domicile, une activité qui contribuera à son bien-être, à son développement personnel, son épanouissement, parfois à son dépassement quand certains s'engagent dans des compétitions !

À l'année prochaine !

Philippe FERNANDES
Adjoint au Maire en charge
des animations et des associations

> Retour en images sur cette journée

Les Avengers du Cœur

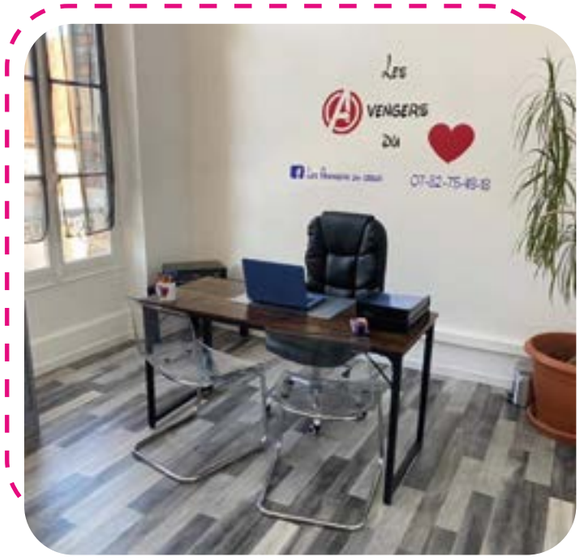

Qui sommes-nous ?

À l'origine MASS, le fondateur de l'association, fort de son vécu, ne supportait plus de voir autant de misère autour de lui. Après avoir participé à des maraudes pour aider les sans-abris, avec des membres de sa famille et une poignée d'amis, il a décidé de créer une association pour venir en aide à toute personne en galère aussi bien moralement que matériellement.
Il était loin de s'imaginer l'ampleur qu'elle allait prendre.
Une page Facebook a été créée, le bouche à oreille a si bien fonctionné que 18 mois après, elle est suivie par près de 6 000 personnes.

Nous recevons quotidiennement entre 20 et 30 demandes d'aide diverses et variées par jour auxquelles nous ne pouvons pas ou ne savons pas répondre.
Sur le premier semestre, nous avons pu honorer 36 demandes de mobilier et d'électroménager, 14 demandes d'aide alimentaire, 15 demandes de femmes battues, nous avons aidé 4 SDF, nous avons effectué une vingtaine de petits travaux divers...

Nous recevons également une multitude de propositions de dons auxquelles, bien souvent, nous ne pouvons répondre faute de lieu de stockage.

Nous sommes contraints de faire des choix, ne pouvant répondre positivement à tout le monde, nous ne sommes que quelques-uns avec travail et famille !

Nos principales missions :

- coup de main pour des tâches de la vie courante : courses pour personnes âgées, aide au jardin, dépôts de certains encombrants à la déchetterie, etc.

- colis alimentaires d'urgence

- rencontre et dialogue avec des personnes un peu "perdues" et qui ont juste besoin d'écoute

- aide aux personnes victimes de violence, femmes battues (mise en relation avec les services compétents)

- appels aux dons en cas de sinistres : incendie, inondations

- aide à l'Afrique par l'intermédiaire d'une association sénonaise qui affrète des containers vers des pays défavorisés récemment la Mauritanie, le prochain sera le Sénégal

- Les demandes les plus courantes émanent de personne en panne d'électroménager ou de mobilier

Nous lançons dans ce cas-là un appel aux dons sur notre page, n'ayant pas de lieu de stockage, nous récupérons et livrons aussitôt.

Nous faisons tout bénévolement. Nous ne demandons dans certains cas, qu'une petite participation pour nos frais de véhicules (assurance et carburant). Nous ne fonctionnons que grâce aux dons de "bienfaiteurs" qui nous soutiennent.

Les Avengers du Cœur au service des plus démunis

Nous tenons à remercier Madame Naze, Maire de Villeneuve-sur-Yonne et Monsieur Fernandes, maire adjoint à la vie associative, de nous avoir attribué un local.

Désormais, nous pouvons accueillir les demandeurs au 20 rue de Valprofonde, les lundis et vendredis de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30 (il est préférable de téléphoner avant de se déplacer : 07 82 75 48 18)

LMStudio

L'association LMStudio est une toute nouvelle association de Villeneuve-sur-Yonne qui a été créée cet été, autour de la professeure de danse diplômée d'État, Lucie Monnier.

Notre association offre de multiples activités de fitness pour les adultes : zumba, strong et pilate.

De plus, à partir de l'âge de 3 ans et jusqu'à l'âge adulte, nous proposons des cours de danse avec, là encore, plusieurs disciplines : modern jazz et street.

Notre association se veut conviviale, familiale et dynamique et nous espérons pouvoir permettre au plus grand nombre de s'épanouir, s'amuser et progresser dans leur discipline autour de Lucie.

Pour de plus amples informations, contactez-nous par tel : 06 43 33 49 61 ou mail : lmstudio089@gmail.com
À très vite sur le parquet de danse !
L'équipe LMStudio

L'Atelier d'Evelyne

Si vous aimez le dessin et l'aquarelle pour adulte ou si vous aimez les arts plastiques dans toutes leurs formes pour les enfants, venez passer un agréable moment à l'atelier d'Evelyne, d'octobre à juin, selon la formule suivante :

> Cours pour adultes

- les mardis et samedis où vous sera proposée une initiation à la technique de l'aquarelle.

> Cours pour enfants

- les mercredis après-midi.
  L'atelier consiste à initier les enfants à l'art plastique sous toutes ses formes en passant par l'encre de Chine, la gouache, le pastel sec, le collage...

L'atelier se tient :
17 boulevard Victor Hugo à Villeneuve-sur-Yonne.

Pour tous renseignements :
Evelyne Bouvier au 03 86 96 96 05 ou
Yolande Le Clainche 06 76 31 91 16

Ensemble et Solidaires UNRPA

Notre association "Ensemble et Solidaires UNRPA" (Union Nationale des Retraités et des Personnes âgées) a pour objectif de créer du lien social auprès des retraités de notre commune.

Malgré un hiver 2020 et un printemps 2021 sans activités (excepté les séances de gymnastique douce organisées au printemps au stade), nos adhérents nous sont restés fidèles en reprenant leur cotisation, aussi, nous espérons redémarrer dès le mois de septembre en accord avec la mairie.

1. Rue Lemoce Fraix

- les jeux les mercredi après-midi de 14h à 17h
- l'atelier de patchwork tous les vendredis après-midi
- la permanence tous les mardis matin de 9h30 à 11h rue Lemoce Fraix pour être à leur écoute.

2. Au stade

- la gymnastique douce tous les lundis matin de 10h à 11h tant que la température le permettra puis à la salle polyvalente ensuite.

3. Repas et Sorties

- nous verrons leur faisabilité à la rentrée.

Pierre LUCAS Président de l'UNRPA
section de Villeneuve-sur-Yonne
06 20 45 58 66

Mise en place d'un Conseil Économique Durable à Villeneuve-sur-Yonne.

Notre commune souhaite favoriser le développement économique et l'emploi sur notre territoire. Cet objectif passe nécessairement par une stratégie de coopération entre notre Conseil municipal, les chefs d'entreprises, les artisans et les commerçants qui sont les acteurs principaux.

Si les compétences économiques de notre territoire relèvent de la responsabilité de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS), il est important que les élus du Conseil municipal qui siègent au Conseil de cette instance soient porteurs des propositions, projets et préoccupations des acteurs du développement économique que sont les chefs d'entreprises, les artisans et les commerçants.

Dans cette perspective, nous allons réunir les différents acteurs, pour leur proposer la mise en place ce Conseil économique.

Ce Conseil pourrait être composé :

> Des représentants de chacun des groupes élu au Conseil municipal.
> De représentants des chefs d'entreprise, de l'artisanat et des commerçants.
> Ce conseil sera présidé par Madame la Maire ou en cas d'absence, par le 1er adjoint en charge du développement économique durable.

Le fonctionnement du Conseil économique de Villeneuve pourrait tourner autour des points suivants

> Se réunir au moins une deux fois par an.

> Procéder à chaque fois à :

- Un tour d'horizon pour partager les projets des uns et des autres
- Un échange sur les difficultés que peuvent rencontrer les différents acteurs et rechercher les pistes permettant de les surmonter.
- Évoquer les initiatives que pourrait prendre la commune et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais pour favoriser le développement économique des entreprises, de l'artisanat et du commerce.
- Un tour d'horizon les propositions que nous pourrions formuler en direction des différentes instances territoriales, nationales et élus (Députés, Sénateurs, Conseillers Régionaux et Départementaux) pour faciliter le développement économique et l'emploi sur le territoire.
- Un échange sur la recherche d'initiatives communes permettant de renforcer l'attractivité touristique de notre commune.

> Il pourra bien évidemment se saisir de tout sujet d'actualité en lien avec l'objet de ce Conseil.

Ces propositions seront soumises à la discussion des Chefs d'entreprises, des artisans et commerçants lors d'une prochaine réunion.

Nouveau commerce

Cynthia Gomes Cuisine-Home

Cuisine@Home est là pour vous !
Confiez-moi le projet de votre cuisine sur mesure !
Projet clé en main :
- Rendez-vous à domicile
- Conception 3D + casque réalité virtuelle
- Projet unique et personnalisé
- Installation par des professionnels agréés
Toutes nos cuisines sont garanties 5 ans, fabrication allemande et française.

Informations pratiques :
5 rue Joubert
06 17 36 06 13
Site Internet : www.cuisine-home.fr

Don à la mairie de masques lavables

La Municipalité de Villeneuve-sur-Yonne remercie chaleureusement la Pharmacie des 2 Portes de Villeneuve-sur-Yonne, pour le don de 400 masques en tissus, lavables 30 fois, pour un montant de 3 160 € TTC.

Ces masques serviront à protéger les agents municipaux.

Réorganiser nos marchés pour les rendre plus vivants

Nos marchés du mardi et du vendredi ont perdu progressivement de l'attractivité et du dynamisme.

Ce constat très partagé dans la population est, pour partie, lié à la crise sanitaire qui pèse depuis plus d'une année maintenant, mais aussi au fait qu'il n'est pas vraiment organisé et a, de ce fait, moins d'attractivité.

La Commission Paritaire du marché composée, à égalité, d'élus du Conseil municipal et de représentants des commerçants du marché a décidé de revoir le règlement des marchés autour de trois idées clés.

>> LES 3 IDÉES CLÉS

- Redynamiser nos marchés pour les rendre plus attrayants en précisant les droits et les devoirs des exposants en collaboration avec la Municipalité.
- Réorganiser, en particulier sur la place du marché, les emplacements pour permettre une meilleure fluidité de la circulation des clients et faciliter les échanges et la convivialité.
- Améliorer les conditions d'entretien de la halle.

Nous sommes convaincus que ce travail commun entre la Municipalité et les commerçants va contribuer à redynamiser nos marchés pour encore mieux répondre aux attentes de la population.

>> LES PRINCIPALES MESURES ENVISAGÉES

✓ La proposition d'organiser un marché dominical aux Sables Rouges est pour le moment mis en attente pour se focaliser prioritairement sur la redynamisation des marchés du mardi et du vendredi.

✓ Le marché du mardi se tiendrait dans la halle du marché.

✓ Le marché du vendredi serait organisé Place Briard, Place de la République, rue du Commerce, place et halle du marché.

✓ Les dispositions devront être prises pour qu'il n'y ait pas de possibilité de stationnement à ces endroits, le vendredi, à compter de 5h du matin.

✓ En relation avec la Police Municipale, le plan de circulation sera revu et éventuellement modifié, si nécessaire.

✓ La Municipalité a lancé un processus d'information auprès de commerçants d'autres marchés pour les inviter à élargir le nombre de nos commerçants habituels et permettre à notre population un choix plus large.

En liaison avec l'Union des Commerçants et des Artisans (UCA), nous verrons comment animer le marché du vendredi pour le rendre plus vivant et créer une ambiance de convivialité.

Nous avons conscience qu'une telle perspective nécessitera un effort conjoint de la Municipalité et des marchands, mais nous savons que nous pouvons faire de nos marchés hebdomadaires, un lieu d'accès à des produits de qualité, mais aussi des lieux de vie et de convivialité grâce à la bonne volonté de tous.

Christophe AUBRY
Conseiller Municipal Délégué
en charge du Commerce et des Forains
Olivier BOUREL
Conseiller Municipal

Liste des commercants du marché

> Commerçants en extérieur

Rôtisserie
- Laurent Albert

Vêtements
- Patrice Aubert
- M. Bureau
- Elisabeth Lamidé
- Théo Marqués
- Gominbault

Nappes
- Antolac

Maroquinerie
- Nygelle Croutois
- Demba Seck

Motoculture
- Favrot

Maroquinerie, bijoux
- Michel Glonin

Volailles vivantes
- Bastien jay

DVD
- Pascal jeauneau

Artisan bâtiment
- Jovanni KLONIG

Vêtements enfants
- Cindy Lubavé

Horticulteur
- SARL Philippe Nurdin
- Didier Martins

Torréfaction de café
- La boutique de Catherine & Emmanuel Poichot

Matelas
- Randy Renner

Vêtements homme
- Christian Regley

Chapeaux
- Claude Roussel

Prêt-à-porter / bijoux fantaisie
- Régis Riboulet

Charcuterie Italienne
- Alfonso Onnembo

> Commerçants sous la halle

Crèmerie
- SARL "Pastel" Pascal & Christel Le Roux

Volailler
- Julien Monpoix

Boucherie Chevaline
- SARL "La Braytoise"
- Remy Gautier

Poissonnerie
- SARL Maubert Christelle Malfroy
- SARL Choleau Dominique et Gérald Choleau

Charcutier/tripier
- Charcuterie de la Place Patrice Girault

Apiculteur
- Doumiel Jean-Luc Dosnon

Charcutier / traiteur
- Au plaisir du Gout Guillaume Peracca

Boulangerie
- Le Fournil Jean-Marc Daniel

Boucher/charcutier
- SARL Cachon Pascal Béal

Épices/traiteur
- Fatima et Lakbir Jabafi

Fromage de chèvre
- Duveau - Frédéric Duveau
- Boussingault Corinne Michel

Produits du Terroir - Epicerie fine
- Au terroir de chez nous Katy Vallée

Fruits de saison
- Jean-Luc Bourassin

Saucissons
- Endy Frantz

Maraîcher
- SARL Bienné Père et Fils Didier Bienné
- SARL Auger Myriame Auger
- Roger Bethmont
- Philippe Sroka (bio)
- Philippe Meunier
- Laurent et Sophie Monot

Fruits express
- Nathalie Cambedouzou

Tisanes
- Guy et Josiane Cossuta

Cerises
- EARL Terre de Qenne Karine Blin

Foie gras
- Bruno Dupuis

Biscuits marocains
- Les secrets gourmands - Najim Belbachir

Charcutier
- Le Relais des Saveurs Nicolas Billote

Huîtres
- Angelo Biancheri

Villeneuve-sur-Yonne, pas à pas…

Merci à Francine Simon pour sa contribution

^ *25 rue Carnot, Théâtre et ancien hôtel de Ville*

L'église Notre-Dame de l'Assomption

Jusqu'à la Révolution, cette église digne d'une cathédrale (chef d'œuvre d'architecture et d'innovation de l'époque) comptait cinq paroisses et plusieurs chapelles.
On raconte que la première pierre fut posée par le pape Alexandre III en 1163. Elle est particulièrement riche de ses sculptures et d'une lumière intérieure remarquable. Ses larges verrières refaites en partie montrent des couleurs d'une intense luminosité. Cette même année, le pape posa la première pierre de Notre-Dame de Paris. En raison d'évènements historiques, la construction de l'église s'étala sur plusieurs siècles d'où les styles disparates s'offrant aux visiteurs. On remarquera les différentes gargouilles généreuses et vigoureuses.

Au-dessus du portail la rosace, d'une maîtrise architecturale impressionnante, figure une roue qui semble se mouvoir. Elle reste unique en son genre.
Montant au clocher, l'escalier s'élève côté Sud au-dessus d'un porche du XIII^e^ siècle.
À l'intérieur trois nefs. La retombée de la voûte sur des chapiteaux sculptés montrent la flore du pays (le Chêne, le Lierre, la Vigne, l'Érable, le Hêtre).
La première Chapelle est dédiée à Notre-Dame des Vertus, la deuxième Chapelle à Saint-Nicolas patron des mariniers.
Vers les chapelles de l'Abside, on peut voir, pris dans les assises de la tour du XIII^e^, le bénitier de pierre. Sans oublier La Chapelle Saint-Roch, La Chapelle de la Sainte Vierge, la Chapelle du Sacré-Cœur, La Chapelle Saint-Louis. Venez les découvrir.
Les clefs de voûte sont sculptées en larges rosaces.
Au-dessus de l'entrée principale se trouve un orgue du XVIII^e^ siècle complété au XIX^e^ siècle, et entièrement restauré fin XX^e^ siècle.
Les cloches étaient au nombre de sept. Trois d'entre-elles furent envoyées à la fonte de Paris pour la défense nationale. À ce jour silencieuses, nous souhaitons à nouveau les faire sonner au plus vite !!
L'église compte de nombreux tableaux et vitraux (dont une partie a été refaite).
Beaucoup de travaux de restauration restent à accomplir !

Cette très belle église ne demande qu'à être visitée.

Octobre

jusqu'au 11 décembre — **Exposition Jean-Marie Queneau**
> Musée-Galerie Carnot

jusqu'au 31 mars — **Exposition Nabis**
> Espace évolutif du Musée-Galerie Carnot

2 octobre 19h — **Lancement de saison et Match d'improvisation par la Limone**
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

3 octobre 14h — **Repair Café**
Association Repair Café du Sénonais
> 11, rue Lemoce Fraix

8 octobre 17h30 — **Projection du film *Baby boss 2***
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

8 octobre 20h — **Projection du film *Délicieux***
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

8 octobre — **Opération Broyage par la CAGS**
> Parking du stade Gustave Petitpied

9 octobre — **Octobre Rose**
> Promenade boulevard Victor Hugo

10 octobre 10h-18h — **Vide-dressing de l'UCA**
> Salle polyvalente

16 octobre 15h — **Lecture Pascal Commère**
> Musée-Galerie Carnot

22 octobre — **Repas d'Automne**
Association Ensemble et Solidaires UNRPA
> Salle polyvalente

24 octobre 7h-17h — **Brocante professionnelle**
> Boulevard Marceau et son parking

25 au 29 octobre — **Stage "C'est mon théâtre !" pour les 6-11 ans**
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

28 octobre 19h — **Représentation Stage "C'est mon théâtre !"**
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

29 octobre après-midi — **Représentation Stage "C'est mon théâtre !"**
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

31 octobre — **Halloween : lecture de contes qui font peur**
> Ville et hameaux

Novembre

5 novembre 17h30 — **Projection du film *La Famille Addams 2***
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

5 novembre 20h — **Projection du film *Stillwater***
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

11 novembre — **Commémoration de la fin de la guerre de 14-18**
> Monument aux Morts

14 novembre 14h à 19h — **Loto USV**
par l'Union Sportive Villeneuvienne
> Salle polyvalente

19 novembre 10h à 14h — **Le Beaujolais Nouveau "le Mâchon"**
par l'association SVEV
> Salle Lemoce Fraix

19 novembre 20h — **Conseil municipal**
> Salle du Conseil en Mairie

20 novembre 19h — **Spectacle : "Je suis 52", de et avec Claire Chastel, spectacle de magie**
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

24 novembre 20h — **MAVY pour Freddy Mercury**
par la chorale MAVY
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

26 novembre 19h — **Projection du film *Bohemian Rhapsody***
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

26 novembre 21h30 — **MAVY pour Freddy Mercury**
par la chorale MAVY
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

26, 27 et 28 nov. — **Collecte de la banque alimentaire**
> Magasin Casino de Villeneuve-sur-Yonne

28 novembre 7h-17h — **Brocante professionnelle**
> Boulevard Marceau et son parking

Décembre

1er au 23 déc. — **Calendrier de l'Avent**
> Centre-ville

2 déc. 14h30 — **Spectacle "Babeth et moi"**
pour les personnes âgées de plus de 60 ans
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

3 décembre 17h30 — **Projection du film *Le Trésor du Petit Nicolas***
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

3 décembre 20h — **Projection du film *Albatros***
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

3 et 4 décembre — **Téléthon**
> Place Simone Veil

11 et 12 déc. — **Exposition de Crèches "Nos crèches dans la Vallée" par l'association SVEV**
> Eglise de Valprofonde

13 décembre — **Lancement du concours des illuminations**
> Sur toute la ville

13 au 17 déc. — **Décoration des sapins de la Mairie**
> Cour de la mairie

13 au 17 déc. — **Le Père Noël dans les écoles**
> Écoles de la commune

13 au 17 déc. — **Festival jeune public**
> Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne

18 décembre — **Inauguration exposition Gaëtan de Rosnay**
> Musée-Galerie Carnot

18 et 19 déc. — **Marché de Noël**
> Centre-Ville

18 et 19 déc. — **Exposition de Crèches "Nos crèches dans la Vallée" par l'association SVEV**
> Eglise de Valprofonde

Au fil de la vie

Juin 2021

Bienvenue aux nouveaux-nés

Djülyan SERGENT
Élénna DUFORT DIARD

Ils se sont mariés

Corentin TOMBARELLO et Aurélie SCHOTT-SOUCHARD

Ils nous ont quittés

Bernard CATHELIN (87 ans)
Sylvano ZULIANI (84 ans)
Jacqueline DICKINSON épouse LENAIN (70 ans)
Daniel BIENNÉ (79 ans)
Ralf ROTTSTÄDT (68 ans)

Juillet 2021

Bienvenue aux nouveaux-nés

Tya NONAT ZITO
Owen GAGU

Ils se sont mariés

Dominique THOMAS et Nadia GUILTEAUX

Ils nous ont quittés

Philippe DEVERGNE (62 ans)
Patrick BAUDET (59 ans)
Simon MICHALSKI (81 ans)
Mireille CARDASCIA veuve SIMON (74 ans)
Jeanne CURON (81 ans)
Jean-Paul DEBIASTRE (75 ans)

Août 2021

Bienvenue aux nouveaux-nés

Amir LEVRAT
Anaë MEQUINION

Baptêmes

Gianni FRANÇOIS

Ils se sont mariés

Sven LOMBET et Jessica DEVERGNE,
Mickaël CHARRIER et Anaëlle GOFFINET

Ils nous ont quittés

Marie-Lyne VAMBERQUE (63 ans)
Michel GODET (71 ans)
Yvonne AUTANT veuve DOUHARD (89 ans)

Les chats sur la commune

Les chats qui se promènent sur la commune ne sont pas tous des chats errants, en effet, un nombre de ces chats sont tatoués ou même pucés et appartiennent donc à des particuliers ou des associations (30 millions d'amis, la fondation Brigitte Bardot) pour lesquelles ces petites bêtes à poils ont été identifiées, stérilisées et répertoriées.

Si la présence de chats vous dérange, prévenez dans un premier temps son propriétaire !

Nous rappelons qu'il est interdit de donner volontairement et sans nécessité la mort à un animal domestique d'une peine d'amende de 1 500 € et de 3 000 € en cas de récidive.
Tuer un animal de compagnie peut être plus sévèrement puni. Selon l'article 521-1 du Code pénal, le fait, "d'exercer des sévices graves, [...] ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende". Abandonner son animal est puni de la même peine.

Pour la stérilisation des chats errants, la Ville de Villeneuve-sur-Yonne a conclu une convention avec des associations, en raison de leur expertise et de leur savoir-faire en matière de régulation et de gestion des populations de chats.
Les chats errants sont capturés et emmenés chez un vétérinaire, partenaire du dispositif pour être identifiés et stérilisés. Après stérilisation et tatouage, ils sont relâchés sur le site de leur capture.

Permanence des élus le samedi matin
Des permanences sans rendez-vous sont mises en place tous les samedis matin de 9h30 à 11h30 à l'accueil de la mairie.

A l'occasion de ces permanences, vous pouvez, si vous le souhaitez venir retirer votre carte de déchetterie.

En août dernier, l'Afghanistan était repris par les Talibans. Un grand nombre d'Afghans fuient leurs pays, car ils le savent, leur liberté est menacée. L'avenir des femmes, des fillettes, des minorités inquiètent particulièrement la communauté internationale. De nombreuses activistes ont œuvré depuis vingt ans pour améliorer leurs conditions de vie. Des femmes, et des hommes, sont aujourd'hui en danger de mort.
Et si c'était nous, ou des proches… La municipalité n'a pas de logement pour accueillir, nous pouvons néanmoins aider sur plusieurs aspects : l'aide alimentaire avec le CCAS, l'aide administrative, l'intégration, la scolarisation. Ce qui est certain, c'est que nous ne resterons pas là à regarder sans rien faire. Nous invitons donc les particuliers ou associations, qui peuvent accueillir ou trouver des solutions d'accueil, à se rapprocher de nous pour trouver les solutions ENSEMBLE.

Le Groupe Majoritaire : Ensemble, Faire Vivre la Démocratie

Le groupe "Générations Villeneuve/Yonne" ne nous a pas fait parvenir sa tribune.

Générations Villeneuve/Yonne : Cyril Boulleaux - Zakiya El Haouchi - Jean-Michel Pathier - Natacha Pereira

En ce mois de Septembre, je tiens particulièrement à vous souhaiter une bonne rentrée à toutes et à tous ainsi qu'une éclaircie quant à la situation sanitaire.
Vous êtes nombreux à me faire remonter l'accroissement des incivilités sur notre commune lors de la période estivale. Je dénonce ces agissements et je travaillerai afin de trouver et d'apporter des solutions pour que notre ville retrouve sa tranquillité et sa sérénité d'antan.
Je resterai vigilante sur les dossiers et les investissements envisagés par la majorité.
Ma priorité absolue reste l'intérêt des Villeneuviennes et des Villeneuviens. Ainsi, je continuerai à faire entendre vos voix et à vous défendre afin que notre cité puisse à nouveau redorer son blason.

Audrey Lopez - Rassemblement pour Villeneuve-sur-Yonne

La rentrée est l'occasion de rappeler l'importance des services publics de proximité et des élus locaux dans la chaîne de solidarité nationale.
Le centre de vaccination auquel nous avons participé a contribué pleinement à l'élan national contre la Covid-19.
Les travaux d'injection de résine de la crèche sont maintenant terminés et nous pouvons nous réjouir que tout danger ait pu être écarté pour la sécurité de tous !
La période estivale n'a pas été propice aux événements festifs. Les contraintes sanitaires ne présageaient pas d'un été sous le soleil des manifestations.
Cet automne doit être porteur de projets et d'avancées : arrivée de médecin(s), sécurité publique, rénovation des bâtiments municipaux, entretien voirie, espaces verts et désherbage…
Pour cette rentrée, nous souhaitons continuer le travail entrepris et avancer afin de construire ensemble le Villeneuve de demain.

Christine RINALDI & Thierry ETIENNE - VSY autrement

Je tiens à vous informer par ces quelques lignes de ma démission du Rassemblement National.
Je demeure cependant conseiller municipal d'opposition sans étiquette politique et siégerai au sein du nouveau groupe nommé "Villa Nova". Ce changement n'entame aucunement ma motivation et mon implication pour le bien de notre commune et de ses habitants, bien au contraire.
Villeneuve-sur-Yonne mérite d'importants changements concernant la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique qui sont de plus en plus défaillantes en centre-ville, dans les quartiers et les hameaux.
Il est urgent d'agir.
Les administrés sont en droit d'attendre et d'obtenir plus de résultats dans ces domaines suite à l'augmentation de la taxe foncière qui leur a été imposée. Et le compte n'y est pas.
Il est urgent d'agir.

Cyril André - Groupe "Villa Nova"

** Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs, ils ne font l'objet d'aucune modification de la part de l'équipe rédactionnelle du magazine.*

OUVERTURE

l'essentiel pour les Villeneuviens

VILLENEUVE SUR YONNE

Rendez-vous en décembre 2021 pour la prochaine édition

#Villeconnectée

La Mairie de Villeneuve-sur-Yonne dispose d'un site Internet où elle affiche toute l'actualité de la commune.

La Ville développe son activité sur les réseaux sociaux pour améliorer la qualité du service public et répondre à vos besoins tout en tenant compte de vos habitudes sur Internet.
Suivez-nous !

Villeneuve sur Yonne

www.villeneuve-yonne.fr